



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.fr

Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Budget 2010 de la SNCF. . . merci les Echos !

A une semaine de la présentation du budget prévisionnel 2010 de la SNCF, au comité central d'entreprise le 19 janvier et au conseil d'administration le 20 janvier, les élus des cheminots ont eu la surprise de noter une nouvelle méthode de communication de la SNCF, puisqu'ils ont eu connaissance du contenu de ce budget par le journal les Echos.

C'est donc par la presse que les Cheminot-e-s du fret auront appris que 2 600 postes seront supprimés dans leur branche d'activité ; sans doute les premiers effets du plan de relance gouvernemental pour un nouveau Fret d'avenir !

Pour la fédération des syndicats SUD-Rail, la casse de l'outil de production Fret (fermeture de triages et abandon des dessertes) et ses conséquences sur les effectifs sont plus que jamais politiquement et socialement inadmissibles.

L'augmentation du chiffre d'affaires de 23% n'est malheureusement pas le signe d'un développement de l'activité de service public mais un jeu d'écriture résultant de la consolidation comptable des résultats de Keolis et d'Eurostar.

Les péages versés à RFF (réseau ferré de France) augmentent de 16,4 % par rapport au montant payés par les entreprises ferroviaires en 2009. Le montant des péages inscrit dans la loi de finances 2010 s'élève ainsi à 3 milliards 350 millions € (contre 2 130 Mds en 2004) soit une augmentation de 60 % en 5 ans. L'Etat aura donc sur la même période, diminué de 219 millions € le montant des subventions versées à RFF pour l'entretien et la régénération de l'infrastructure ferroviaire.

Cette augmentation des péages de plus de 15% en un an illustre la politique de désengagement du ferroviaire par l'Etat et ce en dépit des belles promesses faites dans le cadre du Grenelle l'environnement et de la préparation de la calamiteuse rencontre de Copenhague.

Le TGV est directement impacté par l'explosion de la facture énergétique – conséquence de la libéralisation du marché de l'électricité - qui s'ajoute à celle des péages et c'est bien aux usagers qu'en fin de compte la note sera présentée.

Nota : La direction n'a pas dit au Journal les Echos si elle comptait verser un dividende à l'Etat-actionnaire comme pour l'année 2009.

St Denis, le 12 janvier 14h00.